

12 juin 2017

**Compte rendu**

**GTV Occitanie**

Réunion PROPHYLAXIES

ex-région Midi-PYrénees

DRAAF (SRAL) & FRGDS

Montauban

Destinataires :

CA GTV Occitanie

Coordinateur GTV Occitanie

Représentants GTV départements ex-région Midi-Pyrénées

Début (prévu) : 09h15

Fin (prévu) : 17h00

Table des matières

[Présents 1](#_Toc485243474)

[Ordre du jour : 2](#_Toc485243475)

[Rappel du contexte et des objectifs de cette réunion (9h30) (présentation de C. Lacz et V. Vogler) 3](#_Toc485243476)

[Tour de table des assistants. 3](#_Toc485243477)

[ Missions à assurer = suivi et coordination P Suivi et coordination des mouvements des BV Gestion du statut des bovins infectés ou positifs + vaccination. 8](#_Toc485243478)

[Contrôle mouvement : à destination dans les 10 jours à destination pour troupeaux non indemne ; pas d’application de la dérogation pour les bovins issus de cheptels indemne (9 et 82). 8](#_Toc485243479)

[• Dérogation à la sérologie pour engraissement avec vaccination. 8](#_Toc485243480)

[• Estives : dérogations et mesures additionnelles = accès pour vaccinés sans déqualification des BV en contact (12 : 31/12/18 ; 9 11 et 66 : 31/12/2021) si point d’évaluation régulier. 8](#_Toc485243481)

[Modalités de communication vers les vétérinaires et les éleveurs (courrier), intégration dans les AP par les DD des modifications, état des lieux des statuts sanitaires des cheptels, gestion des non- conformités (FRGDS) : courriers éleveurs/vétérinaires dès que non–négatif, bovin absent. Entre 2016 et 17 passage de 37 à 58% de cheptels qualifiés A. Situation des départements variables. 8](#_Toc485243482)

# Présents

Représentants des DD(CS)PP, DRAAF, GTV (départements et région), GDS (départements et région) et Laboratoires départementaux de l’ex région Midi-Pyrénées

# Ordre du jour :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Sujet** | **Intervenant(s)** | **Horaire** | **Durée** |
| **Matin** | | | |
| * Accueil |  | 9h15 |  |
| * Rappel du contexte et des objectifs de cette réunion | *C. Lacz et V. Vogler* | 9h30 | 10' |
| * Tour de table |  |  | 10' |
| * **Bilan de la campagne de prophylaxies bovines 2016-2017** |  | 9 h50 |  |
| Résultats de la campagne (DRAAF) | *V. Vogler* |  | 20' |
| Mise en œuvre des relances GDS : données quantitatives et efficacité (OVS) | OVS et GDS | 10h10 | 10' |
| Dispositif prévu pour les suites | Échanges avec les DDecPP | 10h20 | 10' |
| État des lieux des conventions tripartites et quadripartites | OVS et GDS | 10 h 30 | 10' |
| Identification des bonnes pratiques et pistes d'amélioration (vétérinaires, laboratoires) | Échanges avec la salle | 10 h 40 | 20’ |
| * **Préparation de la campagne de prophylaxies 2017-2018 : projet convention technique et financière, modalités pratiques et évolutions** | *F. Ralambo* | 11 h | 15’ |
| * **Focus sur la tuberculose** |  | 11 h 15 | 30’ |
| Bilan des foyers 2016 - 2017 | *P. Jabert* |  |  |
| Projet de dossier de consultation du CROPSAV : Modalités de mise en place de mesures renforcées tuberculose (hors zone Camargue) - consultation d’un groupe technique CROPSAV | *P. Jabert* |  |  |
| **Déjeuner** | 11h45  marge pour retard | 12h00 | 10’ |
| * **Mesures IBR campagne 2017-2018** |  | 14h00 |  |
| Rappels des avis du CROPSAV, convention et suites | *V. Vogler* |  | 30’ |
| Mise en œuvre des mesures : modalités de communication vers les vétérinaires et les éleveurs, état des lieux des statuts sanitaires des cheptels, gestion des non- conformités | *OVS et GDS* | 14h30 | 30’ |
| **Nouvelle organisation et projets du GTV Occitanie** | *FRGTV* | 15h00 | 30' |
| * **Perspectives des missions déléguées dans le cadre de la nouvelle région Occitanie** | *C. Lacz* | 15h30 |  |
| * Calendrier de fusion et projets des 2 OVS | *C. Lacz* |  | 15’ |
| * Harmonisation de la délégation de la prophylaxie de la brucellose des petits ruminants | *DRAAF* |  | 15’ |
| * Questions diverses |  |  | 30’ |
| * **Conclusion** | 16h30  marge pour le retard |  | 30 | ' |
| * **Clôture** |  |  | **17h** |  |

**Matin**

Rappel du contexte et des objectifs de cette réunion (9h30) (présentation de C. Lacz et V. Vogler)

Points exposés :

* Réforme territoriale et DRAAF Occitanie : Unité de gouvernance et plateforme régionale d’épidémiosurveillence / Convergence régionale pour établir une politique sanitaire régionale avec différents niveaux (DS1, 2 et 3)
* Organisation régionale des OVS, convention régionale pour l’instant à l’échelle des deux anciennes régions
* Bilan de délégation, complété par l’analyse des bilans techniques et financiers finaux cet été avec les OVS
* Partage d’info au niveau départementale
* Accréditation ISO CEI 17020 et CDC délégration : réunions et revue des pré et post -campagne
* Accréditation COFRAC de l’OVS (d’où cette réunion) = réunion des partenaires pour bilan et évolution, en profiter pour aller au-delà des prophylaxies, devait arriver la gestion des introductions (pas encore cadre) puis prophylaxie des PR.

Tour de table des assistants.

Question du GDS du Lot (appuyée par le GDS de l’Aveyron) : Pourquoi la réunion a été fixée pour cette date ? Le GDS du Lot aurait voulu des rencontres en amont dans les départements.

Réponse de l’Administration : La date de la réunion a été fixée pour le 12 juin 2017 parce que le redémarrage de la nouvelle convention 2017-2018 commence le 1ère juillet 2017. De plus, les dates sont difficiles à trouver.

# Bilan de la campagne de prophylaxies bovines 2016-2017

# Résultats de la campagne (DRAAF) (présentation de V. Vogler)

Points exposés :

* Explication des données d’un « tableau de bord national » d’un pré-bilan de la campagne prophylaxies bovines 2016-2017 déléguées (brucellose, leucose, tuberculose) au 6 juin 2017 (tableau en PJ)

Ce tableau identifie les demandes « bloquantes » à gérer en particulier.

Différents plans, dates, nombre d’interventions avec plan par maladie croisé avec nombre d’ateliers concernés = taux de couverture (BRU presque 100%), pour Tub stratégies différentes selon événements et zone de risque (09 vs 12), quelques interventions IBR qui trainent, intervention par le lait : selon proportion d’ateliers laitiers. Bloc des dates (fin de campagne) : délais dépassés, après fin de campagne, rapports d’intervention validés (RI) : le % d’invalidés approche la performance du GDS pour gérer. Rajouter le nombre des interventions avec décision de non réalisation (par exemple l’atelier ne rentre pas en analyse (BV<24 mois par ex)). En suivant évaluations, examen et suites données par DD (incomplet à ce jour). Non conformités sanitaires = « non négatifs ». Approche du taux de couverture = plans réalisés (voir fin de campagne). En bas : nombre d’ateliers concernés et classes.

Note : Au future, les rapports d’inspections devraient se faire de façon systématique

Finalisation des évaluations des interventions et émissions des rapports d’inspections : Cela devrait être terminé vers fin juillet 2017

* Le délégataire doit trier entre I prévisionnelles sans résultat ou avec résultats partiels (la suppression est proscrite). Bilan en juillet. Suites DD en concertation, clôture aussi et bilan final SRAL août 2017
* Bilan OVS : (C Lacz : responsable qualité), A Carrière et Y Abadie (R techniques). Certains D finissent fin avril et d’autres fin mai.
* Clôtures : oubli en 2016 (bilan intermédiaire prévu au 30/03/16), cette année bilan D complet à remettre en septembre 2017. CR financier 2016 par D remis au délégant

< 30/03/17 pour 2107 < 30/03/18

# Mise en œuvre des relances GDS : données quantitatives et efficacité (OVS) OVS et GDS (présentation de C. Lacz de la FRGDS)

Points exposés :

* Principale cause des relances :
  1. Sous-réalisation (brucellose, leucose, tuberculose)
  2. Prophylaxies non réalisées (dans le mois précédant la date de fin de prophylaxie, aux V pour DAP ou résultat de TUB incomplets)
  3. Relances diverses
* 2015-2016 : 18.5%
* 2016-2017 : xx%
* Impact sur la réalisation des prophylaxies bovines : exposition d’un exemple

Note : Il semble avoir une diminution du taux de relances réalisées au cours des campagnes.

La non-conformité peut révéler des difficultés humaines : gérer au niveau des DD dans des commission sociales (difficile). Cellule « agri solidarité » avec acteurs et MSA dans le 65 et 82 ; il est très difficile de retirer les animaux (ce qui n’est pas forcément une solution). Nécessité d’une information en amont des services de l’État et sociaux.

# Dispositif prévu pour les suites (Échanges avec les DDecPP)

Commentaires : Christian DESSAUX (FRGDS Occitanie / GDS MP) voudrait que les OVS peuvent avoir une communication des actions de l’Administration lors de campagnes

* Réponse : Valérie VOGLER demande aux chefs de services santé animale des DD(CS)PP de répondre. Les DD(CS)PP départementales indiquent que tout courrier envoyé aux éleveurs sont envoyés au GDS local en copie. Il y a un résumé des informations aussi. Les DD(CS)PP envoie des PV au éleveurs qui ne font pas la prophylaxie et il y a aussi la mise en place du *Control conditionnalité* (lié à la PAC)

Commentaires : GDS Lot (Jean - Jaques EVARD ?) fait remarquer que les problèmes liés aux difficultés dans le sanitaire du côté éleveur est généralement lié à une problématique sociale. Les GDS voudraient que l’Administration puisse monter cela à la Région

* Réponse : Valérie VOGLER dit que ce problème est complexe et que les organisations professionnelles doivent essayer d’agir aussi.
* GDS n°XX et GDS 82 ont une cellule de crise pour essayer de faire face au problème sociale

Commentaires : C LACZ revient sur le point de la communication des actions de l’Administration lors de campagnes que les GDS voudraient avoir.

* Réponse : Valérie VOGLER invite les DD(CS)PP à réfléchir à cela, mais elle insiste que l’outil pour cela est SIGAL.

# État des lieux des conventions tripartites et quadripartites OVS et GDS (présentation de C. LACZ)

Points exposés :

* + Arrêtés préfectoraux : signature avant le début de la campagne fortement souhaitées
  + Convention tripartites et quadripartites (avec laboratoires) : la majorité des conventions sont en reconduction tacite (cela est recommandé)
  + 2 labos laitiers sur la Région CIALSO (convention Région) et LIAL (convention avec 12 46 81 et 82)
  + Dans la région d’Occitanie il y a une convention quadripartite mais manque la signature d’autres conventions qui avaient été discutées
  + Un travail départemental à faire avec convention régionale si demande ; faire un bilan sur les différences ; une convention unique sur le financement ; par contre l’OVS a besoin de toutes les convention signées (COFRAC).

Commentaires des DD(CS)PP : Les vétérinaires ont mis des réserves à la signature des certaines conventions quadripartites dans certains départements (pour le 81 et le 31 : problème de représentativité des vétérinaires)

* Réponse du GTV Occitanie : Dans les conventions c’est l’Ordre et SNVEL qui sont les responsables de cela. Il a été signalé aussi que c’est l’Ordre qui veille pour la partie rémunération et le GTV est un organisme technique. Les vétérinaires ne sont pas d’accords avec les disparités de paye dans les actions prophylaxie entre les territoires.

NOTE : le GTV n’est pas conviée à ces conventions et traditionnellement le c’est le SDVEL négocie les tarifs (voir aussi l’homogénéité des tarifs à réaliser (dossier en cours au niveau national))

* Identification des bonnes pratiques et pistes d'amélioration (vétérinaires, laboratoires) Échanges avec la salle (présentation de C. LACZ)

Points exposés :

* Site internet du FRGDS (les anomalies peuvent être collectés par le site). Le suivi des anomalies avec un fiche par l’Opérateur d’Inspection puis une fois par semaine au moins rubrique remplie par responsable qualité ou responsable technique, lors résolution date de fin et bilan une fois par an
* Principales anomalies remontées :
  + Problèmes dans la transmissions des données de terrain (identification des animaux / compte rendu tuberculose non transmis / prophylaxies partielles)
  + Problèmes dans certaines données des laboratoires d’analyses (écrasement par transmission)
  + Problèmes dans le délai d’analyses des laboratoires (en période de forte charge)
  + Problèmes dans la demande de validation, par certains DDecPP, des rapports d’inspection A hors cadre cahier des charges
  + Problèmes dans la modification d’interventions par les DDecPP au cours de la campagne
* Focus sur la tuberculose (présentation du Pierre JABERT, Coordinateur inter-régional Tuberculose bovine DGAL/DRAAF Occitanie)

Points exposés :

* Coordination de la tuberculose : date importante = réception du bilan technique 2016-2017 au 30/09/17.
* Tuberculose en France :
  + Depuis 2004 évolution positive et recrudescence en 2005. 100 cas par an depuis 2010
  + Accrochage géographique de la maladie : Bourgogne (avec une décroissance. IDC), Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques et Landes. 1 foyer en Lot et Haute-Garonne (faune sauvage) 3 foyer dans l’Ariège. Tuberculose en Camargue aussi.
  + Aujourd’hui, le sud-ouest représente 88% des foyers au niveau nationale dont la majorité sont dépistés en prophylaxie
  + Blaireaux est le premier animal sauvage touche et le sanglier en deuxième lieu
  + Bonne corrélation entre la tuberculose en faune sauvage et la présence dans les bovins (avoir des plans de lutte communs)
* Tuberculose en ex-région Midi-Pyrénées :
  + Dordogne étende son infection vers le Lot (1 cas déjà)
  + Hautes Pyrénées : a des cas aussi
  + Tarn-et-Garonne : par achat et donc, pas de risque épidémiologique
  + Gers : des élevages infectés par achats. Le plus gros risque c’est le voisinage avec les Landes (quelques foyers avec types rares liés à du commerce + poussée du foyer 64)
  + Explication des rythmes de dépistage (information à voir dans la diapositive)
* Zonage de la Tuberculose
  + Deux types de communes : ***Primaires*** (quand il y avait présence de la faune sauvage et pâtures +) et ***Secondaires*** (pour les communes limitrophes à ce premières).
  + **L’idée pour le futur c’est de préconiser un zonage élargi des communes en prophylaxie renfoncée**

NOTE : Protocoles D différents (IDC ou simple ou interféron) et zonage parfois incohérent : taille des communes (difficile de travailler hors du cadre de cette section). On voit sur les évolutions que les nouveaux cas se trouvent en périphérie de la zone de *Primaires* = pas chercher donc élargir les zones pour arrêter de courir après la Tuberculose.

Une recommandation du CGAER est de mettre tout le SO en *Primaires* ; on voudrait ne pas limiter les déclarations en faisant tout.

80% des contaminations bovines sont liées à des bovines, la faune sauvage est surtout un indicateur, y compris certains sols qui semblent plus « porteurs ». Le bacille est très résistant dans le milieu extérieur quid de la réintroduction des BV dans un cheptel abattu ? Ciblage des pâtures.

* Incohérence des tests utilisés :
  + Animaux réagissant à l’IDS : 0.49% // Troupeaux réagissant : 5.25%
  + Animaux réagissant à l’IDC : 0.95% // Troupeaux réagissant : 25.25%

Généralisation de l’IDC dans zone à risque car meilleure sensibilité terrain avec subvention État 0,3 AMO.

* AM du 07/12/2016 : mesures de lutte contre la TB bovine dans la faune sauvage
  + Espèces concernées : cervidés / sanglier / blaireau
  + Zone à risque de 5 km sur les Blaireaux, Sangliers, Cervidés autour des foyers (arrêté par le préfet)
  + Recensement (élevage, terriers, élevage bovins)
  + Déclaration obligatoire (de tout animal lésionnel et pâtures + zonage autour blaireau, sanglier (se promène loin))
  + Animaux réagissant à l’IDS
  + Mesures de lutte et de prévention : (à consulter au CROPSAV et de la commission CDCFS avec piégeage et tests, élimination des viscères et carcasses, interdiction agrainage, vénerie sous terre, lâchers, contrôle des plans de chasse (régulation des populations)
  + Mesures de biosécurité.
  + Améliorer la vitesse de rendu des résultats sur sanglier pour détermination de souche non pathogène (*microtii*). Il semblerait que Blaireau et sanglier soit peu excréteurs et que le milieu soit un facteur important : structure de sols (prairie humide)
* Propositions pour la prophylaxie 2017-2018 (Projet de dossier de consultation du CROPSAV)
  + Modalités de mise en place de mesures renforcées tuberculose (hors zone Camargue) - consultation d’un groupe technique CROPSAV
  + Modification des règles du zonage : Élargissement des zones *primaires* de 2 km et les communes limitrophes. Zones secondaires sans changements
  + Généralisation de l’IDC avec participation État. 0,3 AMO/bovin
  + Organisation :
    - Propositions parcellaires retenus SRAL > DDPP : mi-juin
    - Présentation GDS/Vétérinaires en départements
    - MAJ du parcellaire et des cas faine sauvage si nécessaire : SRL (15 septembre)
    - Définition des modalités de contrôle DDPP et présentation CROPSAV
    - Envoi aux DD des parcellaires à risque et discussion avec GDS et vétérinaires dans le D dès le bilan de Prophylaxie. MAJ du parcellaire sauvage par le SRAL en septembre pour présentation au CROPSAV et préparation réunions P.
    - Envoyer les rapports de non négatifs rapidement.

Commentaires : Quid de l’INF dans les animaux sauvages ?

Réponse : L’INF est cher est ce n’est pas prévu de le faire dans toutes les zones à risque. Il a été fait le rappel sur le fait épidémiologique que la tuberculose bovine est une maladie entre bovins !

Commentaires : Question de l’harmonisation régionale sur la problématique tuberculose

Réponse : ?

Commentaires du Directeur laboratoire de l’Ariège :

* Ne pas hypertrophier la problématique sur les animaux sauvages sachant que la maladie est un problème entre bovins.
* Point sur le délais « excessif » d’attente des résultats des examens des animaux sauvages par l’ANSES (cela refroidi les chasseurs à participer)
* Point sur les le repeuplement « rapide » qui est permis après un abattage total par tuberculose (sachant que le Mycobacterium peut résister dans l’environnement plusieurs mois)

Réponse du Pierre JABERT :

On ne peut pas arrêter l’élevage en interdisant le repeuplement

Les délais de l’ANSES (PCR) peut être allongé par l’utilisation des cultures quand nécessaire (culture de 3 mois)

**Commentaire : Valérie VOGLER demande aux départements de réfléchir sur la proposition de zonage en lien à la faune sauvage (avec l’extension des prophylaxies renfoncée sur les bovins) qui sera présenté au prochain CROPSAV. Il va être demandé de se positionner (PAR ECRIT) sur la factibilité de cela. Il est prévu une consultation écrite en septembre 2017**.

Commentaire d’une représentante des laboratoires : Sensibiliser les vétérinaires sur le rapport à renvoyer à la DDPP et aux laboratoires dans la prophylaxie tuberculose

**Idée à moi : Faire une feuille de rappel sur cela avec la plaquette tuberculose ?** (Demander au CA si cela est une bonne idée)

**Après-midi**

Mesures IBR campagne 2017-2018

# Rappels des avis du CROPSAV, convention et suites (présentation de Valérie VOGLER)

Points exposés :

* Maitrise d’œuvre aux AVS
* Extrait de la convention (L’article 2 - *Nature des missions confiées* a été montrée / signature des conventions le 8/09/2016 en MP et LR)
* Les demandes de dérogations qui avaient été validées par le CROPSAV. L’Ariège (09) et le Tarn-et-Garonne (82) ont demandé à ne pas avoir la dérogation
* Les 13 départements d’Occitanie ont la dérogation pour l’introduction (jusqu’à la date indiquée dans les textes)
* Projet de stratégie pour les estives
* La suite aux avis du CROPSAV
  + Information des éleveurs et mise en place des mesures – OVS
  + Arrêté préfectoral par les DD(CS)PP
* Missions à assurer = suivi et coordination P Suivi et coordination des mouvements des BV Gestion du statut des bovins infectés ou positifs + vaccination.

Contrôle mouvement : à destination dans les 10 jours à destination pour troupeaux non indemne ; pas d’application de la dérogation pour les bovins issus de cheptels indemne (9 et 82).

• Dérogation à la sérologie pour engraissement avec vaccination.

• Estives : dérogations et mesures additionnelles = accès pour vaccinés sans déqualification des BV en contact (12 : 31/12/18 ; 9 11 et 66 : 31/12/2021) si point d’évaluation régulier.

# Mise en œuvre des mesures

Modalités de communication vers les vétérinaires et les éleveurs (courrier), intégration dans les AP par les DD des modifications, état des lieux des statuts sanitaires des cheptels, gestion des non- conformités (FRGDS) : courriers éleveurs/vétérinaires dès que non–négatif, bovin absent. Entre 2016 et 17 passage de 37 à 58% de cheptels qualifiés A. Situation des départements variables.

# Un point sur les ateliers d’engraissement

Points exposés :

* + Harmonisation conditions octroi et maintien atelier idem dans les départements avec visite annuelle de conformité pour tous.
  + Bâtiments fermés ou seulement 3 cotés, etc…
  + Tous les formats de locaux sont possibles la DD locale définit les conditions d’isolement (par exemple pâture isolée).
  + Tous les départements s’accordent sur la dérogation à la prophylaxie et ….
  + Le GDS a fait des triptyques (plaquettes) pour informer aux éleveurs des nouvelles mesures
  + Le GDS a montré un graphique avec le nombre des cheptels allaitants et laitières sous appellations Indemne d’IBR selon le département en 2016 et 2017 dans les départements de la ex-région MP.
  + Concordance entre ASDA jaune et dérogation à la P (jamais en ASDA verte). Définition stricte de l’arrêté : vaccinés et dépistés possible si bâtiment dédié uniquement. Voir rapport joint.
* Nouvelle organisation et projets du GTV Occitanie (présentation de Juan Luis Méndez Gómez, en PJ)

Points exposés :

* + Fusion GTV MP et LR
  + GTV Occitanie : association du 12/08/16 avec élection du CA le 25/01/17 et embauche du permanent le 6 mars 2017 (Juan Luis Méndez Gómez, vétérinaire chilien, diplôme d’épidémiologie ayant travaillé à l’OIE).
  + Convention pour 3 ans avec l’administration dans le cadre de l’OVVT.
  + Obtention de l’agrément d’organisme de formation.
  + Mise en place de l’ASR avec l’OVS, participation active.
  + Formations :
    - Des vétérinaires par exemple apiculture, antibio-résistance, annonce d’un diagnostic grave.
    - Des éleveurs ou techniciens d’élevage : douleur avec exemple de l’écornage (niveau national ensuite).
    - Séminaire Rage (1° semestre 2018) avec santé humaine.
  + Communication : Plaquette Tuberculose « réalisation de l’IDC » destinée à tous les vétérinaires sanitaires de la région Occitanie. Référent régional = X Lebeau (47).
  + Visite du permanent aux vétérinaires, DD(CS)PP, GDS, laboratoires de la région de mars à juillet.
  + Participation journée antio-biorésistance en production laitière : E Kern Benabout (12).
  + Création site internet.
  + Coordination avec GTV junior de l’ENVT
  + Identification des compétences des vétérinaires et mise en place des référents.
* Préparation de la campagne de prophylaxies 2017-2018 : projet convention technique et financière, modalités pratiques et évolutions (présentation de F. Ralambo) (présentation initialement prévue à 11h)

Points exposés :

* Contenu technique : pas de modification /2016
* Recueil des données chiffrés : Échanges sur le tableau de la convention 2017/2018 de la délégation des prophylaxies obligatoires bovines pour la période du 01/07/2017 au 30/06/2018 (les chiffres seront confirmés le 20 juin 2017)

Présentation des travaux du GT financier

* Définition des charges à prendre en compte (trois grands postes budgétaires)
* Travail sur le modèle de rapport financier : Ils conçoivent un travail harmonisé au niveau de la région. Les charges des structures seront restructurées

Commentaires : L’Administration (Valérie VOGLER) attend un bilan financière 2016 et aussi un modèle ou format à ce sujet pour l’inclure dans la convention (c’est une annexe de cette convention).

* GDS 32 et 31 ont fait monter des données sur la délégation tuberculose et ce calcul a été rendu par cheptel (voir ci-après). L’Administration va faire une **indemnisation** parce que cela est la politique actuelle.

Edition des DAP tuberculose, coût moyen par cheptel (papier + impression + envoi) :

Papier DAO : 0.06 € (2 pages)

Impression : 0.26 € (2 pages)

Envoie : 0.26 € ((Pour les cheptels laitiers, coût lissé : environ 35 € d’envoi/département) + (coût lissée 25% relance à 0.77 €))

**Coût total par cheptel estimé à 0.58 €**

L’Administration va évaluer si la « participation » va se faire à la prestation et aussi évaluer la probabilité d’intégrer cela dans la convention. Valérie VOGLER va consulter avec son directeur et voir si cela est possible. (Le coût à indemniser sera à 9.12 € par cheptel)

NOTE : Les annexes 2, 3 et 4 sont en lien avec cette présentation.

* Propositions de l’OVS :
  + Stockage des DAP
  + Abandon tableau décisionnel
  + Indemnisation particulière des missions liées à la tuberculose
  + Incapacité d’inscrire la liste des animaux dans les relances car SIGAL ne le permet actuellement pas. Le GDS propose que l’incapacité de réaliser cela par le système SIGAL soit remonté et inscrit dans le cahier de charges de la convention.

Commentaire : Valérie VOGLER demande (de la part de son directeur) aux GDS de signer les conventions techniques et financières parce qu’il maque des signatures. Cela met en difficulté les DD(CS)PP et la DRAAF parce qu’ils ont de l’argent en attente. Valérie VOGLER a demandé à C. LACZ pour la requête qu’elle avait fait à ce sujet (apparemment ce sont les présidents des GDS qui doivent « s’activer » pour ce dossier)

Commentaire : Le GDS voudrait une explication sur le différentiel que les troupeaux payent dans les différents départements. Le point sera monté au niveau national par l’Administration (c’est une décision au niveau central).

NOTE : on peut voir clairement cette différence sur le tableau de la convention 2017/2018 de la délégation des prophylaxies obligatoires bovines pour la période du 01/07/2017 au 30/06/2018

* Perspectives des missions déléguées dans le cadre de la nouvelle région Occitanie (présentation de C LACZ et Valérie VOGLER)

Points exposés :

* Calendrier de fusion et projets des 2 OVS (FRGDS)

Les règles du Cofrac

* + La convention FRGDS / COFRAC : La GDS négocie avec le COFRAC pour maintenir l’accréditation ?
  + Accréditation du 01/12/2016 eu 30/11/2020 de la FRGDS suite à la fusion des OVS et reconnaissance FRGDS comme OVS jusqu’au 30/11/2020 (si acceptation dans cycle d’accréditation, donc quid du cycle de renouvellement puisque la structure juridique a changé). L’idée du GDS ce n’est ne pas devoir partir à zéro pour cela.
  + Rapprochement du fonctionnement des 2 ex-régions sur 2018 pour avoir fusion en 2019 et accréditation en 2020. La FRGDS Occitanie fonctionne (et attend l’accréditation), les deux salariés des anciennes FR sont employés à 60% par la FRGDS Occitanie
* Harmonisation de la délégation de la prophylaxie de la brucellose des petits ruminants (DRAAF)
  + Lancement du projet validé en 2016 avec une 1ère analyse menée par Jill-Léa RAMASSAMY
  + Transmission des conventions départementales par les DD(CS)PP (homogène en LR) à Jill-Léa pour analyse
  + Utilisation des données de l’analyse comparative des prophylaxies réalisée par Flora AL HAKKAK en 2016
  + Propositions sur les modalités d’indemnisation harmonisées aux DD(CS)PP à l’automne pour bâtir un C régionale en 2018.
  + Travaux cet automne pour stratégie régionale dans un groupe de suivi DD/SRAL : surveillance, dates de campagnes, modalités de gestion, volet financier.
* Perspectives nationales
  + Évolution du CDC avec adaptation de SIGAL, reportées à la campagne 2018-2019 à la demande des FRGDS-GDS (accord au niveau DGAL-GDS France)
  + Évolution prévus : rapport systématiques …..

NOTE FINALE : Tous les supports seront mis en ligne !

Fin de la réunion 17h00

GTV Occitanie

NOM DES REDACTEURS : Dr Lionel LAFON & Dr Juan Luis Méndez Gómez